

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 14883

Numéro SIREN : 414 294 157

Nom ou dénomination : J E T - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2018 sous le numéro de dépôt 34066



20180340662014

DATE DEPOT : 29/05/2018

N° DE DEPOT : 34066

N° GESTION : 1997B14883

N° SIREN : 414294157

DENOMINATION : J E T - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS

ADRESSE : 17 impasse Raffet 75016 Paris

MILLESIME : 2014

**J.E.T.
JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 euros
17, impasse Raffet – 75016 PARIS
414 294 157 RCS PARIS

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels clos le :

29 MAI 2018

Sous le N° :

34066

**PROCES-VERBAL DES DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 26 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze
Et le 26 juin,
Au siège social,

La SAS « JEROME ELKOUBI TRANSACTION », représentée par Monsieur Jérôme ELKOUBI

Propriétaire de la totalité des 500 parts de 100 euros composant le capital social de la société par Actions Simplifiée, Associé unique de ladite société.

Président et associé unique de ladite société,

I - A STATUER SUR LES QUESTIONS RELATIVES A :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels de l'exercice Clos le 31 décembre 2014 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39-4 du Code général des Impôts, qu'aucune dépense non déductible de l'impôt sur les sociétés n'a été enregistrée au cours de l'exercice écoulé.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice net comptable 117 266 euros en totalité au crédit du compte « AUTRES RESERVES ».

Il prend acte qu'il n'a pas eu procédé aux distributions de dividendes sur les trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare, conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, qu'au cours de l'exercice, se sont poursuivies ou ont été passée, directement ou indirectement, la convention suivante entre la société et son Associé ou son Président :

La société a facturé à la société « JE2I » des frais administratifs pour un montant annuel de 140 000 euros H.T.

CINQUIEME DECISION

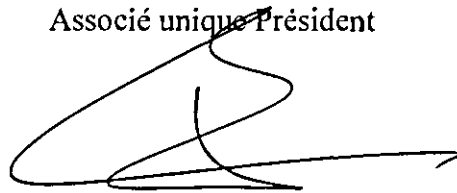
L'associé unique donne tous pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

SIXIEME DECISION

L'associé unique approuve toutes les mesures prises par le Président en vue de la présente assemblée, jusque et y compris la réunion qui s'achève.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique Président.

Monsieur Jérôme ELKOUBI
Associé unique Président



JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS
J E T

Société par Actions Simplifiées au capital de 50 000 euros
17, impasse Raffet – 75016 PARIS
RCS PARIS B 414 294 157

<u>RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS</u> <u>LE 31 DECEMBRE 2014</u>

Monsieur Jérôme ELKOUBI, Président de la société,

A, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

<u>Compte de résultat</u>

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons enregistré un chiffre d'affaires de 160 000 euros sans augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation a atteint quant à lui la somme de 160 000 euros.

En contre partie, nous avons supporté pour 59 813 euros de charges d'exploitation en baisse de 17.73 % par rapport à l'exercice précédent.

Nos opérations financières se sont soldées par une perte de 1 424 euros contre un bénéfice financier de 1 87 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Nos opérations exceptionnelles se sont traduites par un bénéfice de 51 926 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'une charge d'impôt sur les sociétés pour 48 424 euros, nous avons dégagé un bénéfice net comptable de 132 381 euros contre un bénéfice net comptable de 117 266 euros au titre de l'exercice précédent.



Bilan

A l'actif :

Notre actif immobilisé est constitué exclusivement d'immobilisations corporelles pour un montant brut de 733 899 euros, restant à amortir à hauteur de 733 146 euros.

L'actif circulant représentait à la clôture de l'exercice un total de 300 429 euros accusant une baisse globale de 10 827 euros par rapport à l'exercice précédent.

Au passif :

Le total des dettes représentait une somme de 57 774 euros à la clôture de l'exercice en baisse globale de 87 742 euros par rapport à l'exercice précédent.

L'état des dettes à moins d'un an d'échéance représentait quant à elle une somme de 87 742 euros.

Les capitaux propres s'élevaient au 31 décembre dernier à la somme de 966 412 euros pour un capital de 50 000 euros.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis le 31 décembre 2014, date de clôture de l'exercice social, la société poursuit normalement son activité.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Nous n'avons aucun événement significatif à vous rapporter au titre de cette rubrique.

MONTANT DES CHARGES ET DEPENSES NON-DEDUCTIBLES (CGI 39-4 et 223 quater)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.



CONVENTION VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

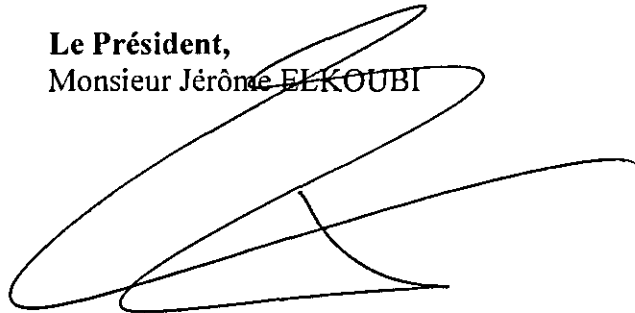
En application des dispositions de l'article L223-19 et suivant du Code de commerce, nous relatons les conventions intervenues au titre de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique qui doit être reportée sur le registre des décisions, à savoir :

Unique convention

La société « JEROME ELKOUBI TRANSACTION » a facturé à la société « JEROME ELKOUBI IMMOBILIER & INVESTSSEMENTS » des frais administratifs pour un montant annuel de 140 000 euros HT.

Nous pensons avoir ainsi relaté l'ensemble des éléments significatifs de l'exercice écoulé.

Le Président,
Monsieur Jérôme ELKOUBI

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Jerome ELKOUBI', written over the printed name.

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 20512015

Désignation de l'entreprise		SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	50 000	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (3)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DO	794 146	684 766	684 766
	Report à nouveau	OH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	117 266	117 266	117 266
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	OK			
	TOTAL (I)	OL	966 412	849 412	849 412
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	9 090	9 090
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO	9 090	9 090	9 090
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DF			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 084	31 084	31 084
	Dettes fiscales et sociales	DY	26 690	26 690	26 690
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	OZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	57 774	57 774	57 774	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I & V)	EE	1 033 276	1 033 276	1 033 276	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(3) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	57 774	57 774	57 774	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

certifié
conforme


③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS					Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			Exercice (N-1) (pour information)	
		France	Exportations et diverses intracommerciales	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { bienes * services*}	FD	FE	FF		
		FG	160 000	FH	FI	160 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	160 000	FK	FL	160 000
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			PO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	15 000	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	175 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	43 605	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	598	
	Salaires et traitements*			FY	6 862	
	Charges sociales (10)			FZ	8 749	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	59 813		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	115 187		
opérations et courants	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	34 080	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 642	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	2 600	
Total des produits financiers (V)			GP	38 322		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	39 745	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU	39 745		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	(1 424)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	113 764		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

certifié
conforme

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1 (pour information)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 8 305	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 46 110	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 54 415	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 1 989	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 500	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 2 489	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 51 926	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK 48 424	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 267 737	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 150 471	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 117 266	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(9) Dont transferts de charges	AI 15 000	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGULARISATION MALAKOFF		8 305	
MAJORATIONS URSSAF	115		
CONTRAVENTIONS	294		
DONS	1 580		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N-1		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

certifié
conforme


5

IMMOBILISATIONS

(Ne pas reporter le montant des entités)

Désignation de l'entreprise : SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS										Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations							
							Consouffertes à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
										1	2	3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	24 616	KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU				
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX				
	Matériel de transport *					KY		KZ		LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	753	LC		LD				
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	25 369	LO		LP				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8O		8M		8T		
Autres participations						8U	665 580	8V		8W	226 498			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V				
TOTAL IV					LQ	665 580	LR		LS		226 498			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	690 949	ØH		ØJ		226 498			
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Révaluations légales ou évaluations par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste	par annulations à des dates ou moeurs lors services ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
										1	2	3	4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		CO		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
	Inst. gènes, agencets et am. de constructions				IS		MG	24 616	MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gènes, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	753	MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG	25 369	NH		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations					IO		ØX	183 548	ØY	708 530	ØZ			
Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					IZ		2E		2F		2G			
TOTAL IV					IB		NI	183 548	NK	708 530	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	183 548	ØL	733 899	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

 certifié
conforme
 

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le | 3 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 4 |

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONSNéant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (3) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement sur colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 de cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Certificat
conforme

6

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise		SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS						Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE		PF		PG		PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	753	QM		QN		QO
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III			QU	753	QV		QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	753	OP		OQ		OR
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL II									
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. géo., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. géo., agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général des montants (NP + NQ + NR)	NW			NY		Total général des montants (NW - NY)	NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

certifié
conforme

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN


Désignation de l'entreprise SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS							Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA	IB	IC	ID				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IB	IF	IG	IH				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y					
TOTAL II	5Z	IV	IW	IX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD					
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF						
	- financières	UG	UH						
	- exceptionnelles	UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 1 de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

certifié
conforme



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise :		SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	669 575	UM		UN		669 575			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Dettes représentatives de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 609		8 609					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 748		6 748						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	684 932	VU	15 357	VV		669 575		
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VB									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VP									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY									
Autres emprunts obligataires (1)		TZ									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VO									
	à plus d'1 an à l'origine	VII									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		EA									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	31 084		31 084						
Personnel et comptes rattachés		8C	873		873						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 359		2 359						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	16 458		16 458						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 000		7 000						
	Obligations cautionnées	VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	57 774	VZ	57 774						
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

certifié
conforme

